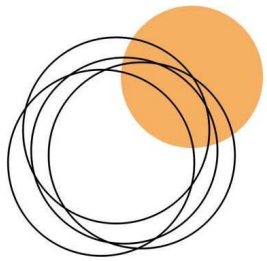


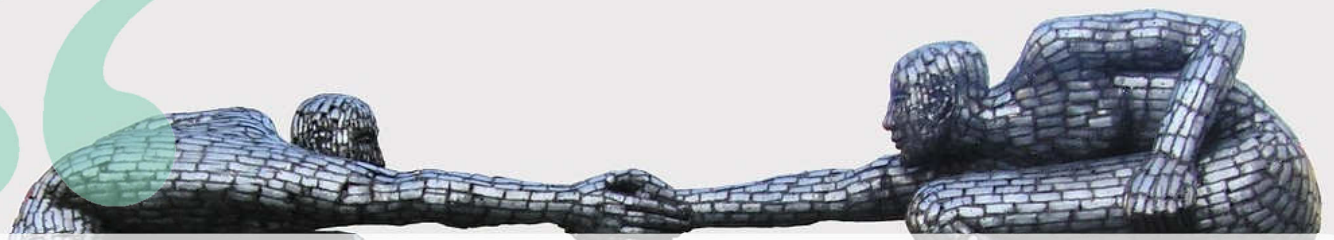
TENIR CONTE

PAR L'EXPLORATION DE VOS RÉCITS, TROUVEZ LES MOTS JUSTES POUR DEVENIR PLEINEMENT AUTEURS.RICES DES TRANSITIONS SOCIO-ÉCOLOGIQUES

Coaching professionnel et personnel

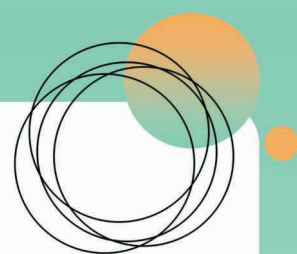


CHARTE DÉONTOLOGIQUE



Cette charte déontologique est mon **ENGAGEMENT** vis-à-vis de vous, dans le coaching professionnel et personnel que je vous propose. Elle témoigne de l'**ÉTHIQUE** que je m'assigne dans ma pratique, consciente de l'importance et de la complexité des **ENJEUX** avec lesquels vous composez. Elle témoigne également de la **PHILOSOPHIE** de mon coaching : vous accompagner non pas à « booster votre performance », mais à **(RE)TROUVER DU SENS ET DU MIEUX-ÊTRE** dans votre travail, dans votre quotidien, et plus généralement dans votre vie, en apprivoisant et accueillant vos ambivalences intérieures.

- MOTUS ET BOUCHE COUSUE - LA CONFIDENTIALITÉ



Le métier de coach repose sur la confiance mutuelle qui s'établit progressivement entre coach et coaché.e. Or, entreprendre une démarche de coaching peut vous amener à explorer des parties insoupçonnées de votre vie. Vous devez pouvoir compter sur le respect de votre parole, et avoir la garantie que ce qui sera dit entre nous restera entre nous. C'est pour cela que m'astreins au secret professionnel et m'engage à respecter une stricte confidentialité des propos que vous tiendrez dans nos échanges, vis-à-vis de quiconque, y compris des personnes qui me supervisent, dans les limites de la loi (activités illégales, risque imminent ou probable de danger pour soi ou autrui par exemple). Je m'engage à maintenir, stocker et détruire tous les dossiers, y compris les fichiers et communications électroniques, créés au cours de mes activités de coaching, d'une manière qui favorise la confidentialité.

- VOUS ÊTES LE PILOTE DANS L'AVION - VOTRE LIBERTÉ

Mon coaching repose sur le postulat que *vous* êtes l'expert de votre situation. Mon rôle consiste à vous aider à ouvrir de nouvelles voies de réflexion et d'action, à approcher les choses de façon systémique en imaginant des liens nouveaux entre les sphères importantes de votre vie, éventuellement à vous partager ma propre expérience si cela peut vous être utile. Aucunement à vous dire ce que vous devriez faire, être ou penser. Tout au long du coaching, je suis au service de *votre* cheminement, et m'engage à renforcer votre liberté : liberté de vous exprimer et de ne pas vous exprimer sur les sujets que nous abordons ; dans le cas de propositions créatives et d'utilisation d'outils visuels (dessin, collage, écriture, diagrammes...), liberté de ne pas me montrer vos créations ; liberté de vous emparer de mes propositions de réflexions de la façon la plus juste pour vous ; liberté de mettre fin au coaching avant la fin des séances prévues.



JE GARANTIS LE CADRE DE VOTRE ACCOMPAGNEMENT EN POSANT LES RÈGLES DU *PROCESSUS*, MAIS JE NE VOUS ORIENTE PAS DANS LA DIRECTION QUE VOUS EMPRUNTEREZ. JE RESPECTE VOTRE RYTHME ET VOS BESOINS, MAIS SANS COMPLAISANCE. JE VOUS CHALLENGE SANS VOUS BRUSQUER.

- VENEZ COMME VOUS ÊTES - BIENVEILLANCE ET NON-JUGEMENT

J'ai la conviction que le changement, quel qu'il soit, ne peut s'amorcer sans l'acceptation de ce qui *est* dans l'instant. Et que l'accompagnement qu'un.e coach peut offrir, pour être à la fois éthique et efficace, doit être fondé sur l'acceptation pleine et entière de ce qu'est le ou la coaché.e, et des questions et situations avec lesquelles il ou elle se présente. Ainsi, je garantis, lors de chaque séance de coaching, une bienveillance et un non-jugement inspirés de postures d'accompagnement telles que celle de Carl Ransom Rogers (Approche Centrée sur la Personne).

“

« LORSQUE LE THÉRAPEUTE FAIT L'EXPÉRIENCE D'UNE ATTITUDE CHALEUREUSE, POSITIVE ET RÉCEPTRICE ENVERS CE QUI EST DANS SON CLIENT, CELA FACILITE LE CHANGEMENT. [...] CELA VEUT DIRE QUE LE THÉRAPEUTE SE SOUCIE DE SON CLIENT, MAIS PAS DE FAÇON POSSESSIVE, QU'IL L'APPRÉCIE DANS SA TOTALITÉ PLUTÔT QUE DE FAÇON CONDITIONNELLE. JE VEUX DIRE PAR LÀ QU'IL NE SE CONTENTE PAS D'ACCEPTER LE CLIENT LORSQU'IL A CERTAINS COMPORTEMENTS ET LE DÉSAPPROUVE LORSQU'IL EN A D'AUTRES. » CARL RANSOM ROGERS, LE DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE, 1968

”

Même si vous me le demandez, je veillerai à ne pas interpréter à votre place les propos que vous tiendrez et les éventuelles créations que vous me présenterez, convaincue que vous seul.e en avez à la fois le droit et la possibilité.

« J'AIMERAIS VOUS PROPOSER COMME HYPOTHÈSE À CONSIDÉRER, L'IDÉE QUE LA PLUS GRANDE BARRIÈRE QUI S'OPPOSE À UNE COMMUNICATION MUTUELLE INTERPERSONNELLE EST NOTRE TENDANCE TOUTE NATURELLE À JUGER, À ÉVALUER, À APPROUVER OU DÉSAPPROUVER LES DIRES DE L'AUTRE PERSONNE OU DE L'AUTRE GROUPE. » (ROGERS, 1968)

Par ailleurs, je m'engage à éviter toute discrimination illicite comme l'âge, le sexe, l'origine, la culture, la religion, l'orientation sexuelle, la nationalité ou le handicap, mais aussi le statut social et le vécu passé. J'estime que chaque être humain mérite d'être considéré avec respect et doit pouvoir bénéficier de l'accompagnement dont il estime avoir besoin.



- POSER LES LIMITES - COACHING VS THÉRAPIE, LES RÉSULTATS ATTENDUS, LE CONFLIT D'INTÉRÊTS



Si vous venez me voir, c'est que vous vivez une situation qui ne vous semble pas, ou plus, satisfaisante, que vous avez un problème à résoudre ou un projet à déployer. Si vous venez me voir, c'est que vous estimez *a priori* que je pourrais vous accompagner dans la résolution de ce problème, ou le déploiement de ce projet. Mais peut-être qu'il s'avèrera, au cours de notre première séance ou en cours de processus, que je ne suis pas la meilleure personne pour vous accompagner. Je m'engage à aborder ce sujet avec vous si le cas se présente, en particulier si j'estime que le cheminement que vous avez à opérer est plutôt de nature thérapeutique, et à vous rediriger vers quelqu'un de plus approprié pour vous, ou à vous conseiller d'être également accompagné par un thérapeute. Je vous encouragerai dans ce changement si je crois que vous seriez mieux servi.e par un.e autre professionnel.le.

Par ailleurs, je m'engage, pour chacun des accompagnements que je propose, dans une *obligation de moyens* : je mobilise tous les moyens possibles permettant votre développement professionnel et personnel et la résolution de votre problématique, y compris en ayant recours, si besoin est, à un confrère ou une consœur. En revanche, je ne peux m'engager dans une obligation de *résultats*, dans la mesure où ces résultats peuvent évoluer dans le temps, et où votre réussite dépendra de vous en premier lieu.

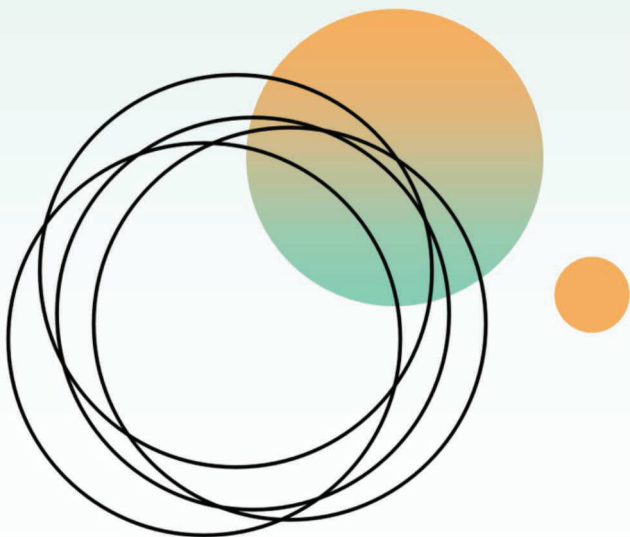
Dans le cas où votre coaching est financé ou suggéré par un tiers (votre structure ou organisation professionnelle, un proche, votre supérieur hiérarchique...), je m'engage à ne rendre compte des résultats du coaching à ce tiers que dans le cadre des limites établies avec vous, et dans la synthèse de vos intérêts et de ceux de ce tiers. Dans ce cas, nous déterminerons donc précisément en début de coaching, si possible avec ce tiers, les rôles, responsabilités et attentes de chacun.e vis-à-vis du coaching.

Enfin, le conflit d'intérêt est la situation dans laquelle un coach a un intérêt privé ou personnel amenant à influencer l'objectif de sa mission en tant que coach. Je m'engage à être consciente de tout conflit d'intérêt existant ou potentiel, à le divulguer ouvertement et à me retirer lorsqu'un tel conflit survient. Consciente de ma position, je m'interdis ainsi d'exercer tout abus d'influence.

- CONNAIS-TOI TOI-MÊME - LA SUPERVISION, ET LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL & PERSONNEL DU COACH

Le coaching repose sur la relation qui s'établit entre coach et coaché.e, et le ou la coach, tout autant que le ou la coaché.e, est avant tout une personne, avec son histoire, ses émotions, ses compétences... Ainsi, la qualité de la relation entre les deux parties dépend de la capacité du coach à identifier, clarifier et si possible résoudre les questions personnelles qui pourraient influencer, créer un conflit intérieur ou interférer dans sa pratique professionnelle. Ainsi, je m'engage à :

- faire appel aussi souvent que nécessaire à de la supervision, c'est-à-dire à m'entourer de personnes compétentes pour échanger sur les questions que je me pose lors des accompagnements que je pratique (dans le strict respect de la confidentialité)
- être toujours dans une démarche d'amélioration professionnelle, grâce à des formations, lectures et recherches, échanges de pratiques...
- être toujours dans une démarche de développement personnel et de connaissance de soi, condition nécessaire à un bon coaching, car « *c'est dans notre sécurité intérieure, née de la connaissance de nous-mêmes et de la confiance que nous avons en nous, que s'enracine notre capacité d'écoute, notre faculté de recevoir l'autre comme et là où il est* » (Thomas D'Ansembourg, *Cessez d'être gentil soyez vrai !*)



- ELISE LEVINSON -

Facilitatrice stratégique & Coach

www.revolution-relationnelle.com

www.soletcivilisation.fr

